



AGRESSION AU QUARTIER MINEUR

C'EST INACCEPTABLE !

Malheureusement ce samedi 26 avril 2025, la journée de travail de l'un de nos collègues s'est transformée en « **véritable scène de violence** ».

Lors du mouvement de réintégration de la promenade, notre collègue a été lâchement agressé par un détenu mineur. A proximité de sa cellule en tenant à sa main un pot de yaourt, ce dernier lui a violemment asséné sans raison apparente un premier coup de poing à la tête, provoquant la chute de son moyen de communication.

Alors que notre collègue tentait de saisir sa radio au sol, l'agression s'est poursuivie : plusieurs coups de poing lui ont été portés encore à la tête ainsi qu'un coup de pied au niveau de ses chevilles. Sous cette pluie de coups, il a résisté tant bien que mal de rester debout et de se protéger.

Son binôme, témoin direct de la scène a immédiatement donné l'alerte avant de lui porter assistance. Heureusement, l'intervention rapide des renforts a permis de mettre fin à cette nouvelle agression, trop fréquente au sein du CP de Nouméa.

Aucun autre blessé n'est à déplorer à l'issue de l'intervention. Notre collègue, en revanche ressort profondément marqué, tant physiquement que psychologiquement. Il a été immédiatement pris en charge, conduit aux urgences et a déposé plainte.

Le détenu mineur, auteur de l'agression a été placé au quartier disciplinaire.

FO Justice du CP de Nouméa :

- Exprime tout son soutien à notre collègue victime et lui souhaite un prompt rétablissement.
- Exige des sanctions exemplaires à l'encontre de l'agresseur.
- Salue une fois de plus le sang-froid et le professionnalisme des personnels de surveillance, qui exercent leur mission avec courage dans des conditions de plus en plus difficiles.

Pour **FO Justice du CP de Nouméa**, la sécurité du personnel n'est pas négociable ! Nous resterons toujours mobilisés pour défendre vos droits, votre intégrité et votre sécurité

TOLERANCE ZERO POUR LES VIOLENCES !

